

Le président et le Premier ministre ont réaffirmé leur adhésion aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Le Premier ministre Trudeau a indiqué que le Canada souhaitait voir les Nations Unies oeuvrer à l'harmonisation des intérêts des nations sans devoir renier les principes de son organisation ni son aptitude à promouvoir le changement dans les usages de la coopération internationale. Le Président Soeharto, pour sa part, a formulé le voeu que les Nations Unies ne deviennent pas un lieu d'affrontements mais plutôt une tribune où, grâce à la concertation, des solutions pratiques sont recherchées aux problèmes dans le monde. Les deux leaders ont convenu que tous les membres devront accroître leurs efforts en vue d'obtenir le désarmement et particulièrement le désarmement nucléaire, de promouvoir le règlement pacifique des différends entre Etats, la réalisation des objectifs économiques de tous les pays, et enfin, de répondre aux besoins urgents des pays en voie de développement.

Le Président Soeharto et le Premier ministre Trudeau ont reconnu l'importance de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer qui s'efforce de réaliser et de garantir une gestion saine des ressources marines selon les principes de la "zone économique" et du "patrimoine commun de l'humanité", sur la base du respect des intérêts économiques, de la souveraineté nationale, de l'unité politique et territoriale et de l'intégrité écologique des Etats côtiers, sans négliger pour autant les intérêts vitaux et légitimes des Etats dont la situation géographique est particulière. Le Canada est favorable aux objectifs de l'Indonésie et il appuie les efforts de cet Etat insulaire en vue de faire reconnaître le principe de sa situation dans la convention sur le droit de la mer. L'Indonésie reconnaît et appuie les efforts canadiens en vue de faire inclure dans cette même convention des dispositions établissant les droits des pays d'origine sur le saumon né dans leurs cours d'eau, ainsi que les droits et les responsabilités particuliers des Etats côtiers au chapitre de la protection du milieu marin et de la prévention de la pollution dans les régions particulièrement vulnérables. De part et d'autre on a souligné le besoin d'une collaboration plus étroite et d'un appui mutuel de leurs positions respectives au cours des travaux de la Conférence.

Lors de l'examen des relations économiques internationales, les deux chefs de gouvernement ont souligné l'urgence d'apporter une solution aux problèmes économiques mondiaux. Ils ont exprimé l'avis que l'écart entre les pays développés et les pays du tiers monde ne saurait être toléré et qu'il faudrait intensifier les efforts en vue de permettre à ces derniers de tirer le meilleur parti possible du commerce, des investissements et de l'activité financière. Pour guider l'évolution du système international, il faudra veiller au respect des principes d'une coopération internationale juste et d'un développement rapide des pays du tiers monde. Les deux chefs de gouvernement estiment également que l'élaboration de nouveaux mécanismes de coopération en matière de relations économiques internationales commande qu'on recherche prioritairement des mesures qui permettent de régler les problèmes